

Le Bulletin de Poilly-sur-Serein



Année 2025

VŒUX DU MAIRE

Poillysiens, Poillysiennes, mes chers amis,

L'année 2025 touche à sa fin, une année où le moral est au plus bas pour tous. En effet, on peut se poser la question : sommes-nous encore gouvernés ? Faire confiance à des personnes que nous avons élues mais finalement qui ne pense qu'à eux et à leur place. Le pays manque cruellement de réformes, d'autorités et de remises en ordre. J'ai bien peur que cette inefficacité dure encore quelques temps.

C'est en France, mais le reste du monde ne va pas mieux. La guerre à notre porte, souhaitons tous qu'elle prenne fin rapidement. La guerre économique, nous la subissons et laisse des traces au quotidien. Nous ne sommes pas certains d'en sortir vainqueur.

A Poilly, les habitants se rencontrent, se parlent, se soutiennent, se respectent et participent au bien-être du village par le biais des associations, de leurs activités. Il faut continuer ...

L'année 2025 a eu son lot de surprise. Dès février, avec le départ de notre agent communal et personne pour pourvoir à son remplacement. Nous avons pris la décision de faire appel à des prestataires pour cette année et cela n'a pas été simple à gérer mais nous avons quand même assuré l'essentiel. Aujourd'hui, je peux vous annoncer que nous avons recruté quelqu'un. Il habite le village et il prendra ses fonctions courant janvier.

Bonne nouvelle ! Notre épicerie est en service depuis juin. Elle est gérée par des bénévoles. N'hésitez à y aller, les prix sont convenables. Ce commerce est vital et indispensable pour notre village.

Pour les travaux de la future mairie et son accessibilité, le dossier avance bien. Nous sommes en attente d'une dernière subvention avant de lancer le projet. Nos parcs éoliens et agrivoltaïques sont en bonne voie. Le premier entrera en fonction fin 2026. L'ensemble va nous apporter un bon soutien financier pour divers projets tels que la voirie communale, le chauffage de la mairie et bien d'autres...

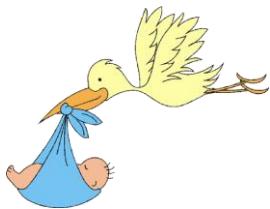
J'ai une pensée pour ces êtres chers qui nous ont quittés et j'adresse toute ma compassion aux familles.

Je souhaite la Bienvenue aux nouveaux habitants.

A vous tous, je vous adresse mes bons vœux pour cette année 2026, vœux de bonheur, de joie, de rires, de réussite et surtout de bonne santé.

Patrick CERVEAU, Maire

ETAT CIVIL



NAISSANCES :

CERVEAU Marcelin	le 9 février
BAVOIL James	le 22 novembre

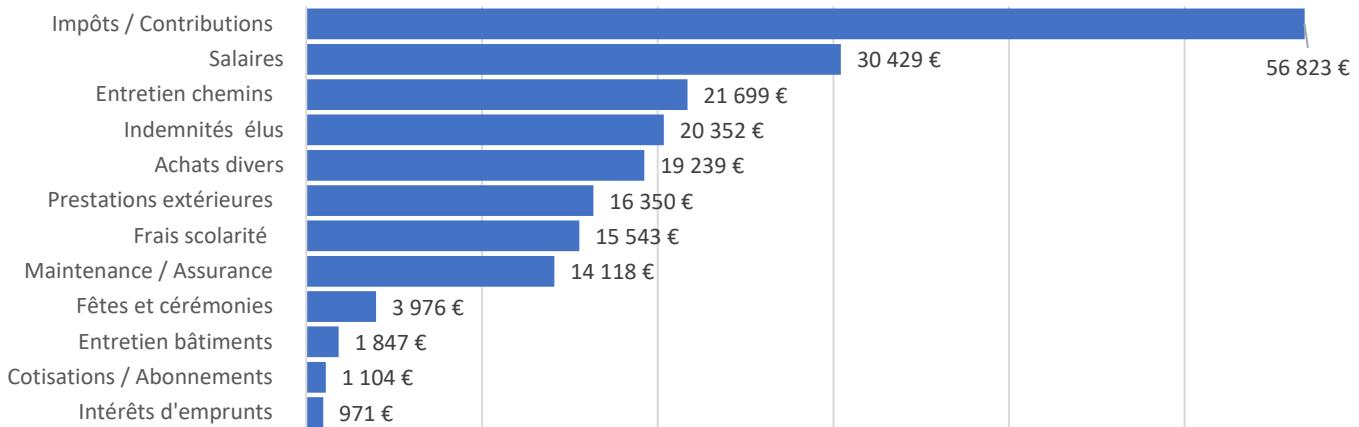
DECES :

PERRET Jean-Paul	le 8 février
HUGOT Jacques	le 11 février
BOUTROLLE ép CHAMPEAU Monique	le 27 mars
CERVEAU ép LORPHELIN Mireille	le 24 juin
LUCCIONI Jacques	le 27 juin
PIAULT ép GUYARD Simone	le 25 août
FALCONNIER ép TAPREST Jeannine	le 3 septembre
MARIEUX Bernard	le 21 octobre

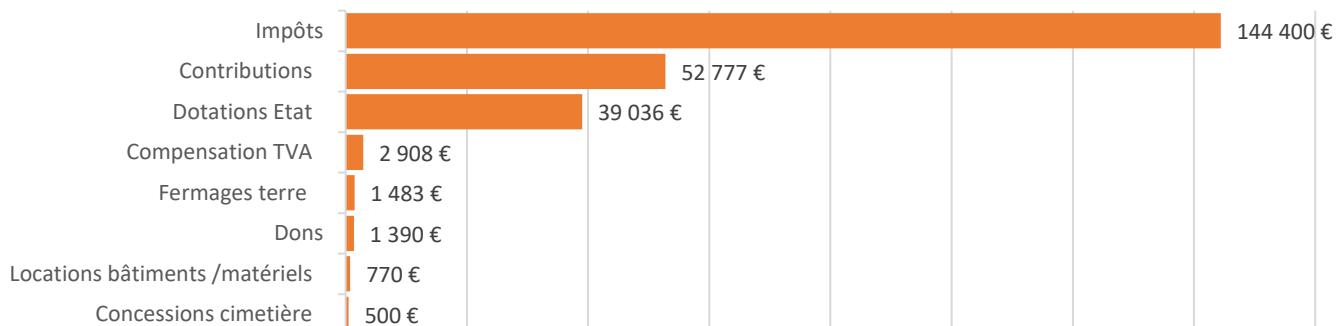


FINANCES COMMUNALES 2025

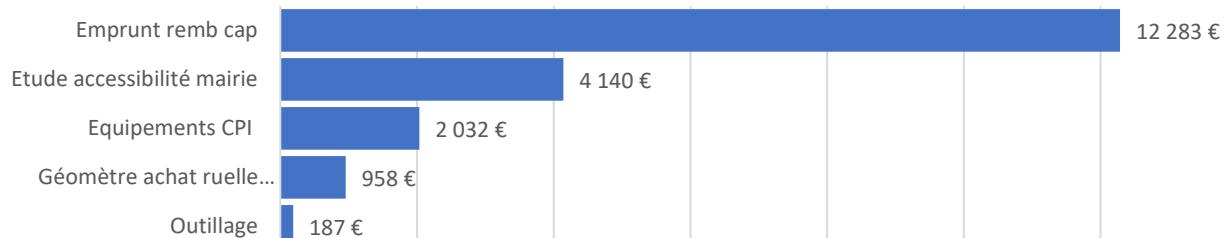
Dépenses de fonctionnement (202 451 €)



Recettes de fonctionnement (243 264 €)



Dépenses d'investissement (19 600 €)



Recettes d'investissement (6 524 €)



ÉLECTIONS MUNICIPALES



15 et 22 mars

2026

Allons
Voter!

1^{er}
tour

15 mars

2^d
tour

22 mars



Attention !!

Nouvelle réglementation :

UN SCRUTIN DE LISTE

*En application de la [loi du 21 mai 2025](#), à partir des élections municipales de 2026, le mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants est un **mode de scrutin de liste paritaire** (comme dans les communes de 1000 habitants et plus).*

Le mode de scrutin aux élections municipales est un **scrutin de liste proportionnel à deux tours**.

Les listes doivent respecter la parité, c'est-à-dire être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec une alternance obligatoire une femme, un homme ou inversement.

Les listes sont considérées comme des listes complètes dès lors qu'elles comptent jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif théorique du conseil municipal (par exemple, dans une commune comme Poilly, le nombre de conseillers municipaux à élire est de 11. Une liste est considérée complète si elle compte 9 noms de candidats).

Les électeurs ne peuvent pas ajouter ou rayer de noms ou changer leur ordre sur les bulletins qui seront dans ce cas déclarés nuls (le panachage est désormais interdit). Toutefois le décret autorise que les circulaires soient utilisées comme bulletin ainsi que les bulletins manuscrits, sous réserve qu'ils soient rédigés dans le même ordre que le bulletin officiel.

Au premier tour, la liste qui obtient la **majorité absolue des suffrages exprimés** (plus de 50%) reçoit un nombre de sièges égal à **la moitié des sièges à pourvoir**. Les autres sièges sont répartis à la **représentation proportionnelle en fonction du nombre de suffrage obtenus** entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un **second tour** est organisé. Seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Quel mode de scrutin pour l'élection des adjoints au maire ?

Pour cette élection, il est désormais obligatoire de présenter une liste paritaire de candidats. L'ordre de présentation des candidats n'est pas obligatoirement le même que pour la liste des candidats au conseil municipal. L'obligation de parité ne s'applique pas au maire et au premier adjoint. Ainsi, dans le cas où le maire est une femme, on peut avoir une liste de candidats adjoints avec une femme en première position, puis un homme, etc.

VISITE DU PERE NOËL



DISTRIBUTION DES COLIS



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie
48 rue d'en Bas
89310 Poilly-sur-Serein
Tél : 03.86.75.90.29

Email : poillyserein-mairie@orange.fr
Site internet : www.poillysurserein.com

Horaires d'accueil du public :

Lundi : 9h00 – 11h00
Mardi : 15h30 – 18h30
Vendredi : 14h00 – 16h00

EQUIPE MUNICIPALE

Le Maire : Patrick CERVEAU
1^{ère} Adjointe : Hélène COMOY
2^{ème} Adjointe : Françoise MALAQUIN

Conseillers municipaux : Romaric BATTISTELI, Tony BOITELET, Mathieu CERVEAU, Gisèle MENETREY, Baptiste MOREAU, Bernard SARRAZIN.

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire de mairie : Gaëlle DE RYCK
Adjoint technique : en cours de recrutement



CONTACTS EN CAS D'URGENCE

Pour signaler un poteau ou un **câble électrique** cassé ou tombé,
Contacter ENEDIS **09.72.67.50.89** (appel non surtaxé 24h/24 et 7j/7)

Pour signaler un poteau ou un **câble téléphonique** cassé ou tombé,
<https://dommages-reseaux.orange.fr/>
Remplir le questionnaire le plus précisément possible pour faciliter l'intervention.

Pour signaler un poteau ou un **câble fibre** cassé ou tombé,
<https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr/>

En cas de problème sur le **réseau d'Eau potable** (fuites sur le domaine public, coupures d'eau ...)

Contacter VEOLIA EAU au **09.69.32.34.58**

MAIRE ET ADJOINTS – A enregistrer dans vos contacts

Patrick CERVEAU (Maire) **06.37.87.45.30**

Hélène COMOY (1^{ère} adjointe) **06.15.92.09.28**

Françoise MALAQUIN (2^{ème} adjointe) **06.44.24.30.41**



L'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Vous partez bientôt en vacances ?

Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors **de surveiller votre logement.**

Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en brigade de gendarmerie.

L'Opération Tranquillité Vacances concerne tous les départements français.

L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires.

La Mairie de Poilly peut vous aider dans votre démarche en ligne.



NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux habitants. Pensez à venir vous présenter au secrétariat de Mairie, c'est le seul moyen de vous connaître.

Nous pourrons vous renseigner sur la vie pratique dans le village, sur les services municipaux et communautaires qui sont à votre disposition.

Tout au long de l'année, nous vous invitons à consulter les panneaux d'affichage situés devant la mairie.

ORDURES MENAGERES

La collecte des déchets ménagers et des emballages recyclables est effectuée en alternance chaque **mardi matin (horaires variables)**. Veillez à sortir le bac collecté la veille au soir. Attention aux jours fériés, vérifiez sur le calendrier. Les résidents secondaires bénéficient d'un local spécifique (renseignements en mairie).

Vos **ordures ménagères** doivent être impérativement stockées dans des sacs poubelle, eux même placés dans un bac rigide conforme ;

⚠ A partir du 1^{er} janvier 2026 les sacs noirs déposés en dehors de vos bacs ne seront plus collectés.

Vous devez trier vos **emballages recyclables** et les déposer sans sac, dans le bac à couvercle jaune remis par la collectivité.

Les **cartons** sont refusés par les rippers, il faut donc les déposer à la déchetterie.

Le **verre** est collecté par une société de recyclage et doit être déposé dans les containers situés Place de la Luzerne. A cet endroit, tout dépôt d'ordures, de sacs, ou d'emballages posés à même le sol, est strictement interdit et amendable.

DÉCHETTERIE

Vous disposez d'un droit d'accès aux déchetteries de : Chablis située route d'Avallon ou de Maligny située ZA – rue Gaston Houssier.

Horaires d'ouverture :

CHABLIS	MALIGNY
Lundi / Mardi : 13h30-17h	Lundi / Mardi : 8h30-12h
Mercredi / Jeudi : 8h30-12h	Mercredi / Jeudi : 13h30-17h
Vendredi / Samedi : 8h30-12h et 13h30/17h	Vendredi / Samedi : 8h30-12h et 13h30/17h

ASSAINISSEMENT

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) est un service géré par la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs. Son rôle :

- Vous conseiller et vous accompagner dans la mise en place de votre nouvelle installation d'assainissement non collectif ou autonome. Cet équipement est obligatoire si votre rue n'est pas équipée d'un réseau d'assainissement collectif
- Contrôler sur le terrain les nouvelles et anciennes installations.

Contact : Amélie GUETTARD - 2 rue du Serein 89800 Chablis Tel 03.73.45.02.95



QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'assainissement non collectif (ANC), aussi appelé **assainissement individuel ou autonome**, est un système qui **traite sur place les eaux usées domestiques** (eaux de la cuisine, de la salle de bain et des toilettes).

L'ANC est installé dans les **habitations non raccordées à l'assainissement collectif et donc à une station d'épuration**.

Ces dispositifs permettent de **préserver la santé publique et l'environnement** en évitant le rejet direct d'eaux polluées dans le milieu naturel.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Un système d'ANC comporte généralement **deux grandes étapes** :

1. Le prétraitement

- Réalisé par une **fosse toutes eaux**, qui retient les graisses et les boues.
- Objectif : séparer les matières solides et commencer la dégradation biologique.

2. Le traitement ou l'épuration

- effectué dans le **sol naturel ou un massif filtrant** (sable, coco, zéolithe, etc.).
- Objectif : purifier les eaux avant leur infiltration dans le sol ou leur rejet dans le milieu naturel.

LES DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES DU SPANC

TYPE DE DIAGNOSTICS	QUAND ?	OBJECTIF PRINCIPAL
CONTRÔLE DE CONCEPTION	Avant les travaux	Vérifier que le projet est adapté au terrain, conforme aux normes et sans risque sanitaire
CONTRÔLE DE BONNE EXÉCUTION	Pendant ou après les travaux	S'assurer que l'installation est bien réalisée selon le projet validé et qu'elle fonctionnera correctement
VÉRIFICATION PÉRIODIQUE DE BON FONCTIONNEMENT	Tous les 10 ans (selon la fréquence délibérée par la 3CVT)	Vérifier l'entretien, l'état général et prévenir les risques de pollution ou de dysfonctionnement
DIAGNOSTIC LORS D'UNE VENTE IMMOBILIÈRE	Avant la vente d'un bien (et si le dernier diagnostic date de plus de 3 ans)	Informier l'acheteur sur l'état du dispositif. En cas de non-conformité, les travaux doivent être faits dans l'année suivant la vente

FUEL – GROUPEMENT DE COMMANDE

Les Poillysiens avaient pour usage de se regrouper pour passer commande de fuel afin de bénéficier de rabais conséquents.

La liste était constituée par le responsable du groupement qui la transmettait au fournisseur en faisant jouer la concurrence.

Afin de poursuivre cette initiative, l'ancien responsable souhaitant passer la main, la Mairie lance un appel aux bonnes volontés pour gérer ce groupement à compter de janvier 2026 ...

TRAVAUX D'URBANISME

Tout projet de travaux apportant la moindre modification à l'aspect extérieur de votre habitation doit être préalablement déclaré pour obtenir une autorisation. Il en est de même pour les installations d'assainissement.

L'église et le colombier sont des édifices classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques. Ainsi, tout projet d'urbanisme situé dans leur périmètre (500 m) nécessite en sus un avis favorable de la part de l'Architecte des Bâtiments de France.

La DDT de l'Yonne instruit les demandes d'urbanisme de la commune, que ce soit les demandes de renseignements (Certificat d'Urbanisme), les autorisations de travaux, et les permis de construire. Le maire analyse l'ensemble des règles s'appliquant à la parcelle considérée et transmet le dossier avec un avis. La DDT rend sa décision que le maire signe et s'engage à faire respecter.

Direction Départementale des Territoires

- ▶ Adresse physique et postale : 3 rue Monge – BP 79 – 89011 AUXERRE Cedex
- ▶ Téléphone : 03.86.48.41.00 – Télécopieur : 03.86.48.23.12
- ▶ Formulaire de contact ou adresse de courriel : dtd@yonne.gouv.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au Jeudi : 8h45 - 11h45 et 14h00 - 17h00

Vendredi : 8h45 – 11h45 et 14h00 - 16h00

SCOLARITES

La commune de Poilly est rattachée à la carte scolaire du Chablisien.

- Maternelle et Elémentaire : inscriptions et renseignements à la Mairie de Chablis 1 place Lafayette 89800 Chablis Tél : 03.86.42.87.70
- Collège : Collège Pierre et Jean Lerouge - Rue des Picards 89800 CHABLIS Tél : 03.86.18.92.00
- Lycée : Lycée Général & Technologique Chevalier d'Eon - 2 Place Edmond Jacob 89700 Tonnerre Tél : 03.86.55.08.01



SERVICES A L'ENFANCE

Les services à l'Enfance sont de la compétence de la communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs.

- **PETITE ENFANCE** : crèches de Chablis, Pontigny, Vermenton.
- **CENTRE DE LOISIRS** : Pôle Jeunesse de Chablis, Maison de l'Enfant de Pontigny, Assoc les Filous Futés de Cravant.
- **ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE** : antennes de Chablis, Pontigny, Vermenton
- **ECOLES MULTISPORTS** (enfants de 6 à 11 ans)

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes de 16 ans, habitant la commune doivent obligatoirement se faire recenser, en se présentant en mairie avec leur livret de famille et leur carte d'identité dans les 3 mois suivant leur date d'anniversaire.

L'attestation de recensement délivrée leur sera nécessaire pour se présenter à tout concours ou examen, scolaire ou autre, comme le permis de conduire.

LOCATION DU FOYER ou du MATERIEL

Tarifs de location du Foyer communal :

Type de locataire	Journée	Week-end	Réunion/ Vin d'honneur**
Habitant de la commune	130 €	200 €	60 €
Particuliers hors commune et Associations*	180 €	250 €	80 €
Jeunes de Poilly (- 25 ans)	60 €	100 €	30 €
*Associations à vocation festive et sociale dont le siège est à Poilly		Gratuit	
** Réception faisant suite à un enterrement à Poilly		Gratuit pour les résidents principaux et secondaires	

Chèques de caution de 500 € + 50 € pour le ménage.

Tarifs de location du matériel communal :

Quantité	Matériel	Tarif	Caution
1	Tables pliantes avec 2 bancs	5 €	100 €
10	Tables pliantes avec bancs	40 €	1 000 €
20	Tables pliantes avec bancs	80 €	2 000 €
1	Plancha gaz avec 3 réchauds	150 €	500 €
1	Friteuse électrique de 30 L	50 €	100 €

Le prêt sera gratuit pour les associations de la commune ainsi que pour les comités de la Saint-Vincent Tournante du Chablisien ; seule la caution sera demandée.

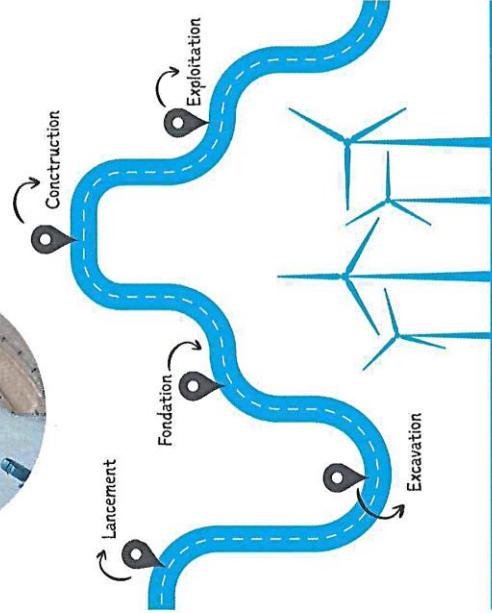
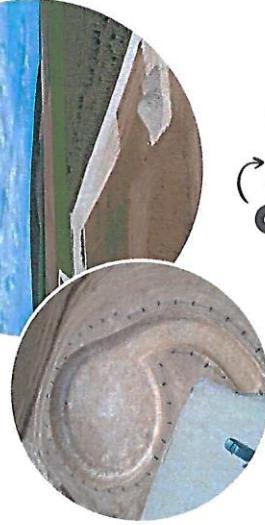
L'Atelier propose de la location de vaisselle. Chaque formule comprend assiettes plates, assiettes à desserts, verres à vin, verres à eau, flûtes, couteaux, fourchettes, petites cuillères, couverts à poisson, tasses à café, corbeilles à pain, carafes.

Nous vous proposons une formule « 50 personnes » pour 25 euros le lot, et une formule « 100 personnes » pour 50 euros le lot. (Possibilité de cumuler les 2 lots).

Plus de renseignements, conditions et réservation auprès de L'Atelier, en venant nous rencontrer les mardis, jeudis de 14h30 à 17h00,

Par mail à : latelier89310@gmail.com
ou par téléphone au 06.74.87.00.33 ou 06.63.39.84.81
(Petit rappel, nous louons également des tonnelles)



VENTS DU
SEREIN !

Découvrez l'état d'avancement des travaux de construction du Parc éolien des Vents du Serein !

UN PETIT MOT DE...



JULIEN

Chef de chantier

Les terres de l'Yonne nous auront donné du fil à retordre pour l'excavation des fondations.

Heureusement, tout n'est pas si dur sur ce chantier et l'ambiance de travail traduit une excellente coordination ainsi qu'un résultat conforme à nos attentes !



MARIE

Cheffe de projet

Je suis très heureuse de voir aboutir ce projet sur lequel je travaille depuis 3 ans et très intéressée de suivre le processus de construction que je découvre avec ce chantier !

RAPPELEZ-VOUS, TOUT A COMMENCÉ COMME ÇA...

2014 - Les communes de Sainte-Vertu, Poilly-sur-Serein et Chemilly-sur-Serein sont contactées par WEB Énergie du Vent : un fort potentiel éolien vient d'être identifié sur leur territoire. Les élus locaux se montrent favorables au projet, et les premières délibérations sont votées.

En **2015**, les terrains sont sécurisés avec les propriétaires et exploitants, permettant le lancement des études environnementales, paysagères et acoustiques, puis l'installation d'un mât de mesure en **2016**.

Cette même année, un comité de pilotage réunissant élus, riverains, associations et acteurs locaux voit le jour afin d'assurer une concertation transparente autour du projet.

Le dossier est ensuite transmis à l'administration, ouvrant la phase d'instruction fin 2016, suivie de l'enquête publique à l'été **2018**.

Enfin, le 4 janvier **2019**, le projet éolien des Vents du Serein est autorisé ! Il marque le premier projet de WEB Énergie du Vent en Bourgogne-Franche-Comté.

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

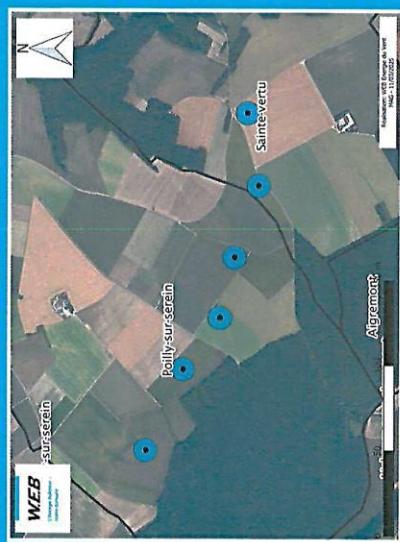
2 communes
Poilly-sur-Serein et Sainte-Vertu

21k foyers
de consommation électrique
annuelle hors chauffage

4,2 MW
de puissance unitaire

6 éoliennes
de 180m de hauteur

ZONE GÉOGRAPHIQUE

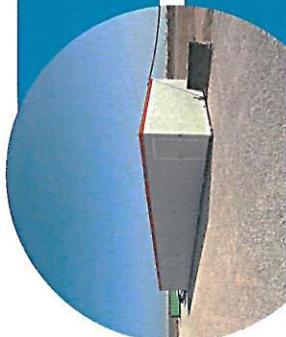


2025 : LE PARC SORT DE TERRE !

JUILLET

Lancement du chantier !

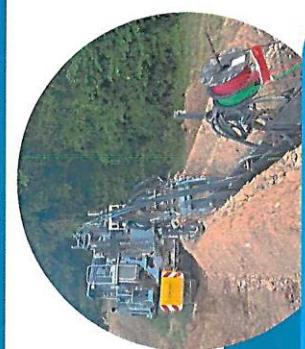
Après plus de 10 ans de préparation, le chantier démarre enfin !
La base vie est en place : un espace dédié au repos et aux repas des équipes.



ÉTÉ

Place aux premières installations

Les câbles électriques et la fibre ont été enterrés grâce à la trancheuse : ils relieront les éoliennes aux postes de livraison et au système de pilotage du parc.



AOÛT / SEPT

Le site se prépare à accueillir les éoliennes

Les chemins du parc ont été élargis et renforcés pour accueillir les engins.



OCT / NOV

Place aux fondations

Une couche de béton de propreté, a été coulée pour préparer les fondations.



Les cages d'ancrage sont en place et le ferrailage se monte avant le coulage du béton final, qui séchera en 28 jours.

LES ASSOCIATIONS SERVICES / LOISIRS DE POILLY

L'Atelier

Compagnons du Serein

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Poilly

Les 3 villages en scène

L'EpiSerein

L'Atelier

Chers adhérents, Chers bénévoles, Poillysiens, Poillysiennes,

L'association L'Atelier et moi-même tenons à présenter, à vous ainsi qu'à vos proches, tous nos vœux pour cette nouvelle année. Nous espérons qu'elle vous apportera le bonheur, la santé et la concrétisation des projets qui vous tiennent à cœur.

C'est en équipe que l'aventure est plus riche et que les projets les plus fous se réalisent alors je nous souhaite pour 2026 de beaux moments à partager et à écrire ensemble !

Fanny Mignon
Présidente de L'Atelier

Dates à retenir...

24 janvier - Assemblée générale et galettes des rois
28 mars - LOTO de L'Atelier
11 avril - Soirée Jeux de société
30 mai - Pétanque villageoise
05 juillet- Vide-Grenier
11 juillet- repas champêtre et bal





Pendant l'année écoulée Compagnons du Serein a poursuivi ses activités pour faire connaître notre village et son patrimoine matériel (l'église, le colombier) et immatériel (la rivière, les fermes, les chemins ...).

Nos différents événements (randonnées, fête Saint Eloi, Loto) ont permis de recueillir des fonds qui permettront la restauration de deux objets du XVI^e siècle, classés auprès des Monuments Historiques : la sculpture sur bois du chef de Saint Jean-Baptiste (ainsi qu'une vitrine sécurisée pour son exposition à l'Eglise) et, à venir, les deux panneaux peints d'un retable.

Nous continuons à collecter témoignages, documents, photos, anecdotes sur Poilly, son patrimoine, son histoire, son école, ses activités, que nous utilisons pour préparer et animer les différentes rencontres – découvertes que nous proposons.

Vous pouvez déjà noter notre premier rendez-vous 2026 : **dimanche 19 avril** pour la randonnée annuelle (7 et 14 km), ayant pour thème « Les voies d'antan ». Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Toute l'équipe de Compagnons du Serein se joint à moi pour présenter à toutes les Poillysiennes et tous les Poillysiens ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2026 ! Qu'elle vous apporte bonheur et réussite.

Amicalement,

Christine Michotey
Présidente
<https://compagnonsduserein.fr/>



Chers Habitants,

L'année 2025 vient de s'achever pour notre CPI (centre de 1^{ère} intervention).

Le CPI a effectué 4 interventions cette année, (essentiellement du secours à la personne), mais marquant la nécessité des services de proximité pour répondre au plus vite aux besoins des personnes en détresse.

A noter le retour, au sein de notre équipe, de Marion Ménetrey qui redevient actif et qui est donc susceptible d'intervenir auprès des poillysiens.

Je souhaite également remercier Julie Cerveau, qui a décidé de se retirer après 20 années de service auprès des poillysiens. « Merci à toi Julie pour ton dévouement pendant toutes ces années à Poilly et à ses habitants »

Cette année, nous avons pu acheter de nouveaux matériels pour le CPI suite au don des cheveux d'argent (que nous remercions) et avec l'aide de la mairie. Une nouvelle tronçonneuse pour permettre de déblayer les routes lors des forts coups de vent ainsi qu'une pompe vide cave en cas d'inondation viennent compléter notre équipement.

Afin d'assurer la stabilité et la continuité de notre centre de secours, il nous faut recruter !

Nous cherchons toujours des personnes qui souhaiteraient incorporer une équipe de pompiers volontaires afin de venir en aide à la population de Poilly, alors n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de vos pompiers ou de la mairie !

Les pompiers de Poilly, c'est aussi l'amicale.

Nous avons organisé une journée consacrée à l'initiation des gestes qui sauvent, afin de découvrir et mettre en application les bons gestes. Nous avons également fait une soirée Couscous au mois de mars, moment convivial : Merci à tous pour son succès. Notez donc dès maintenant le 14 mars 2026 dans vos agendas pour une nouvelle soirée ! Nous avons encadré la randonnée organisée par les Compagnons du serein en avril et enfin l'amicale était présente pour assurer la sécurité de la descente de caisses à savon en mai, sans oublier le traditionnel moules-frites en collaboration avec l'Atelier.

Pour finir, l'ensemble de l'équipe des pompiers volontaires de Poilly sur serein se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2026 ainsi que la santé pour vous tous et vos proches.

Martial Mignon, Président de l'Amicale



Chef de corps du CPI



L'année 2025 a été riche en activités pour les 3 villages en scène, qui a organisé et proposé.

Des Ateliers

En janvier



Atelier lecture animée les samedis pour les enfants, complété par les nuits de la lecture

En février

Atelier Oenologie



En Mars

Atelier Lutherie sauvage

Atelier Découvertes des thés

Atelier Biosourcé. Peinture à l'ocre l'art de la couleur naturelle puisée dans la nature

En avril

Atelier participatif - Couture en patchwork. Initiation bière



En mai

Atelier production collective en teinture et sérigraphie

Odyssée, une randonnée dans un lieu atypique, suivie de la "Silent party" (concert au casque) dans un lieu magnifique et un pique-nique tiré du sac pour profiter un peu plus de la soirée. Evénement proposé par LE SILEX Auxerre

En juin

Chromatopia. Journée reflet de notre association qui partage

des moments autour de la couleur puisée dans la nature et des rencontres autour des arts et de la culture sous toutes ses formes.

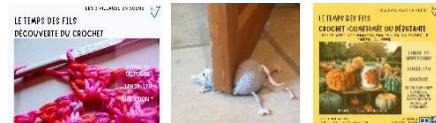
En septembre

Atelier création de mobilier en carton



En octobre

Atelier découverte du crochet



En novembre

Atelier initiation couleur et impression végétale autour de la création de luminaires textiles/écoprint



Des spectacles



Marc Lepage venu avec son spectacle *les Vœux du maire*, dans lequel il campait quatorze personnages typiques de la ruralité et qui avait ravi le public,



En février

Le comédien Marc Lepage est revenu pour présenter son spectacle "Cépamafôte",

En juillet

Concert d'été Balto PARRANDA



En octobre

Dans le foyer communal de Poilly sur Serein nous avons présenté 2 représentations d'une pièce de théâtre "Les muses orphelines" Interprétée, par la compagnie 'Les Nébuleux', par des comédiens issus de l'atelier théâtre d'Auxerre, désireux de poursuivre en amateur leur pratique théâtrale.



Vous pourrez retrouver toutes les informations et les programmes et les ateliers sur le site Internet <https://www.les-3-villages-en-scéne.com> et voir les réalisations sur le site Facebook "les 3 villages en scène".

Les 3 villages en scène est dans sa cinquième année d'existence et espère vous voir encore nous soutenir pour continuer de partager de bons moments avec vous.

A très bientôt pour une année 2026 tout en couleur et beaucoup d'ateliers en collaboration avec nos partenaires, le Ministère de la Culture, la CAF de l'Yonne, le Silex, et l'Assosolid'R.

Paul et Tina

Luc et Gisèle

Association l'épicerie de Poilly



Depuis le 12 juillet 2025 l'épicerie de Poilly a vu ses portes se rouvrir sous forme associative.

Grâce à des bénévoles motivés, elle est ouverte tous les jours sauf le lundi de 7 h 30 à 9 h 30 et de 17 h à 19 h.

Cela permet de faire des achats d'épicerie ou et de commander pain et pâtisserie. Cette réouverture semble recevoir un accueil favorable d'une partie de la population.

Nous vous espérons plus nombreux en 2026 à venir y faire vos achats et/ou à venir donner un peu de votre temps pour permettre son développement !

En attendant, toute l'équipe de l'EpiSerein se joint à moi pour vous présenter à chacune et à chacun nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour la nouvelle année !!!

A vous croiser à l'épicerie.

Laurent MOREAU, Président.

Réalisé par la mairie de Poilly-sur-Serein

Imprimé par nos soins

Photos : Habitants et Associations de Poilly

Janvier 2026